

Communiqué de presse

13 décembre 2019

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.standardandpoors.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

S&P Global Ratings confirme les notes 'AA-/A-1+' du Département de l'Essonne. La perspective reste stable.

PARIS, le 13 décembre 2019, S&P Global Ratings confirme les notes de référence à long terme 'AA-' et à court terme 'A-1+' du Département de l'Essonne. La perspective reste stable.

Dans le même temps, S&P Global Ratings confirme la note à long terme 'AA-' du programme EMTN d'un milliard d'euros et celle à court terme 'A-1+' du programme de titres négociables à court terme (NEU CP) de 180 millions d'euros.

Perspective : Stable

La perspective stable reflète notre scénario central selon lequel le Département de l'Essonne maintiendra un pilotage budgétaire fort et un niveau d'épargne brute élevé, permettant de compenser les conséquences négatives probables du projet en cours de réforme de la fiscalité locale. Nous considérons que le Département continuera d'augmenter son niveau d'investissement, tout en conservant des besoins de financement structurellement faibles.

Scénario pessimiste

Nous pourrions envisager un abaissement des notes du Département de l'Essonne si un relâchement du pilotage budgétaire conduisait à des besoins de financement plus élevés, ainsi qu'à un endettement plus important.

Scénario optimiste

Nous pourrions envisager un relèvement des notes si le Département était en mesure de présenter de meilleures performances budgétaires, dont une épargne brute plus élevée, ce qui renforcerait la soutenabilité de sa dette.

ANALYSTE PRINCIPAL

Hugo Soubrier
Paris
[hugo.soubrier @spglobal.com](mailto:hugo.soubrier@spglobal.com)

ANALYSTES SECONDAIRES

Mehdi Fadli
Paris
(33) 1-4420-6706
[mehdi.fadli @spglobal.com](mailto:mehdi.fadli@spglobal.com)

Paloma Aparicio
Paris
+ 33 14 075 2548
[paloma.aparicio @spglobal.com](mailto:paloma.aparicio@spglobal.com)

Synthèse

La confirmation des notes reflète notre anticipation selon laquelle l'Essonne aura la capacité de compenser les conséquences négatives probables du projet en cours de réforme de la fiscalité locale. Nous considérons que l'Essonne maintiendra des performances budgétaires fortes, grâce à son pilotage budgétaire de qualité. Ainsi, le Département devrait être en mesure d'augmenter significativement ses dépenses d'investissement jusqu'en 2021, tout en limitant ses besoins de financement, et en respectant sa cible d'endettement. Par ailleurs, nous considérons que l'Essonne continue de bénéficier d'une économie riche et résiliente.

En dépit de l'impact de la réforme de la fiscalité locale sur la flexibilité et le dynamisme des recettes départementales, l'Essonne continue de bénéficier d'un environnement économique favorable et d'un pilotage budgétaire de qualité

L'Essonne bénéficie d'une économie locale dynamique et diversifiée dans un contexte international, avec un PIB par habitant qui s'élevait à 41 590 euros en 2018, supérieur au niveau national (35 180 euros). D'autres indicateurs socio-économiques tels que la médiane du niveau de vie ou encore le taux de chômage sont aussi meilleurs que la moyenne nationale.

Au cours des dernières années, nous considérons que le Département a été capable de prendre les mesures budgétaires appropriées afin de s'adapter aux pressions exogènes. L'Exécutif a démontré un engagement fort en termes de discipline budgétaire, en prenant des mesures permettant de rembourser la dette « fournisseurs » - qui a été complètement apurée en 2018 - tout en maintenant un pilotage constant de sa trajectoire budgétaire. Par ailleurs, nous jugeons la prospective financière crédible, et fondée sur des hypothèses réalistes. Les objectifs budgétaires sont ambitieux, mais restent atteignables selon nous : le maintien de l'encours de dette directe en-deçà d'un milliard d'euros d'ici la fin du mandat (909 millions d'euros à fin 2018), conjugué à une accélération conséquente de l'effort d'investissement. Tout en maintenant un pilotage étroit des entités « satellites », le Département a mis en place une démarche de restructuration et de rationalisation de ces dernières.

Nous pensons que la qualité de la gouvernance et de la gestion financière permet de compenser en partie les contraintes du cadre institutionnel des départements. Le projet en cours de réforme de la fiscalité locale pourrait réduire la flexibilité budgétaire du bloc départemental ainsi que la croissance de ses recettes. Cette réforme devrait retirer aux départements leur seul véritable levier fiscal, la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui serait compensée par une fraction de taxe sur la valeur ajoutée à partir de 2021, sans pouvoir de taux. Nous considérons qu'une telle réforme pourrait mettre sous pression un bloc départemental qui souffre déjà d'une inadéquation structurelle entre ses dépenses et ses recettes. Notre appréciation du cadre institutionnel des départements français est ainsi moins favorable que celle des autres échelons territoriaux français. La tendance en amélioration que nous avons assortie au cadre institutionnel des départements en novembre 2017 reflétait l'amélioration des conditions économiques, financières et institutionnelles avec en particulier la stabilisation de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Toutefois, cette tendance en amélioration pourrait être revue à la baisse si la réforme de la fiscalité locale conduisait à supprimer tout levier fiscal pour les départements sans mesures de compensation importantes.

Grâce à son épargne brute importante, le Département sera en mesure d'augmenter son effort d'investissement jusqu'en 2021 tout en limitant le recours à l'endettement

Après avoir finalisé le remboursement complet de la dette « fournisseurs » en 2018, nous considérons que le Département continuera de dégager un niveau d'épargne brute élevé, représentant environ 12% des recettes de fonctionnement pour la période 2019-2021, légèrement supérieur aux prévisions de notre précédent scénario central. Ces solides performances budgétaires seront aidées par le dynamisme des DMT0 (pour lesquels nous anticipons toutefois une normalisation progressive ; après un pic probable en 2019 avec une croissance estimée de 11% par rapport à 2018).

Les performances budgétaires seront également soutenues par la maîtrise étroite des dépenses de fonctionnement. Après avoir atteint un point bas en 2016-2017 (153 millions d'euros par an en moyenne), nous continuons de prévoir une forte augmentation des dépenses d'investissement annuelles de l'Essonne. Elles atteindront près de 255 millions d'euros en moyenne annuelle sur la période 2019-2021, soit un rythme plus soutenu que dans notre précédent scénario central.

Dans la lignée de notre précédent scénario central, et en dépit de l'augmentation des dépenses d'investissement, nous considérons que l'accroissement de dette lié à ces légers besoins de financement restera contenu, à hauteur de 30 millions d'euros par an en moyenne pour la période 2019-2021. Nous nous attendons à ce que la dette consolidée de l'Essonne, qui inclut sa dette directe et la dette du Service Départemental d'Incendie et de Secours, augmente légèrement pour atteindre 78% des recettes de fonctionnement consolidées en 2021, contre 73% à fin 2018.

Nous serons attentifs à l'évolution de l'exposition aux engagements hors-bilan qui restent faibles mais avoisinent 60% des recettes de fonctionnement consolidées au travers notamment d'un montant élevé de garanties octroyées aux secteurs médico-social et du logement social ainsi qu'à l'Agence France Locale, et de la participation du Département dans l'opérateur de logement social Les Résidences Yvelines Essonne. Néanmoins, nous considérons que les risques associés à ces engagements hors-bilan sont limités.

Dans notre scénario central, le ratio de couverture du service de la dette demeure élevé. Pour les douze prochains mois, l'Essonne dispose de lignes de trésorerie et de lignes revolving pour un montant total de 250 millions d'euros, et d'une enveloppe pluriannuelle de prêt à long terme auprès de la Banque européenne d'investissement de 85 millions d'euros. Nous anticipons que l'encours moyen disponible sur ces facilités de trésorerie, ainsi que le solde moyen de trésorerie, couvriront plus de 120% du service de la dette au cours des 12 prochains mois, en incluant un encours moyen de 100 millions d'euros au titre du programme NEU CP. De plus, S&P Global Ratings juge que le Département dispose d'un accès fort à la liquidité externe au travers de la souscription régulière d'instruments de trésorerie auprès d'un ensemble diversifié de banques et de son accès aux marchés financiers au travers de l'utilisation de son programme NEU CP.

Contact presse

- Armelle Sens, Paris +33 (0)1 44 20 67 08
- armelle.sens@spglobal.com

Contacts analytiques

- Hugo Soubrier, Paris
- Mehdi Fadli, Paris
- Paloma Aparicio, Paris

Statistiques financières et économiques

Tableau 1

Statistiques économiques et financières du Département de l'Essonne

(En millions d'euros)	2017	2018	--Scénario central--		
			2019 (SC)	2020 (SC)	2021 (SC)
Recettes de fonctionnement	1 241	1 254	1 290	1 275	1 286
Dépenses de fonctionnement	1 084	1 091	1 106	1 129	1 147
Epargne brute	157	163	184	146	138
Epargne brute (% recettes de fonctionnement)	12,6	13,0	14,3	11,5	10,8
Recettes d'investissement	28	45	76	76	72
Dépenses d'investissement	163	209	265	275	225
Solde de financement après investissements	21	-1	-5	-52	-14
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	1,7	-0,1	-0,4	-3,9	-1,1
Remboursement du capital de la dette	83	85	104	94	92
Emprunts nouveaux	66	84	100	146	106
Solde final	4	-2	-9	0	0
Dette directe en fin d'année	910	909	915	977	1 002
Dette directe (% des recettes de fonctionnement)	73,3	72,5	70,9	76,6	77,9
Dette consolidée en fin d'année	961	949	946	998	1 012
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	77,2	75,5	73,1	78,0	78,5
Charges financières brutes (% des recettes de fonctionnement)	1,6	1,4	1,3	1,3	1,3
PIB local par habitant (€)*	40 125	41 590	43 295	44 895	46 621
PIB national par habitant (€)*	34 377	35 180	36 065	36 846	37 701

SC - projections du scénario central de S&P Global Ratings, scénario le plus probable.

*Estimations S&P Global Ratings à partir de données Eurostat et Insee

Source : Comptes 2017-2018 du Département, retraités par S&P Global Ratings ; Projections S&P Global Ratings 2019-2021

Synthèse des évaluations

Tableau 2

Synthèse des évaluations pour le Département de l'Essonne

Facteurs clés de notation	
Cadre institutionnel	3
Économie	1
Gouvernance et gestion financière	2
Performances budgétaires	3
Liquidité	1
Poids de la dette	3
Qualité de crédit intrinsèque	aa-
Note finale	AA-

*Les notes de S&P Global Ratings sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de six principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus. La méthodologie "Methodology For Rating Local And Regional Governments Outside Of The U.S." publiée le 15 juillet 2019 indique comment ces six facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation. Le cadre institutionnel est évalué sur une échelle allant de 1 à 6, 1 étant le score le plus élevé et 6 le plus faible. L'économie, la gouvernance et la gestion financières, les performances budgétaires, la liquidité et le poids de la dette sont évalués sur une échelle allant de 1 à 5, 1 étant le score le plus élevé et 5 le plus faible.

Méthodologies et rapports associés

- Criteria | Governments | International Public Finance: Methodology For Rating Local And Regional Governments Outside Of The U.S., July 15, 2019
- General Criteria: Methodology For Linking Long-Term And Short-Term Ratings, April 7, 2017
- General Criteria: Use Of CreditWatch And Outlooks, Sept. 14, 2009
- Sovereign Risk Indicators, October 11, 2019. An interactive version is available at www.spratings.com/sri.
- 2018 Annual Sovereign Debt And Rating Transition Study, June 11, 2019
- Institutional Framework Assessments For International Local And Regional Governments, Nov. 6, 2018
- S&P Global Ratings - Projet de loi de finances pour 2020 : un risque de crédit pour les départements, 7 octobre 2019

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages. Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre. Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique. S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web www.standardandpoors.com (gratuitement), ainsi que sur www.ratingsdirect.com et www.globalcreditportal.com (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur www.standardandpoors.com/usratingsfees.
Copyright © 2019 Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.